



**Compagnie des Francs Archers Chalonnais**  
16 bis rue Paul Eluard  
71100 ChalonsurSaône  
Courriel : [president.cfac@gmail.com](mailto:president.cfac@gmail.com)

**ChalonsurSaône, le 29 août 2025**

**Mesdames et Messieurs les archers et parents,**

Le club, la **Compagnie des Francs Archers Chalonnais**, clôt sa pause estivale. Les cours de l'École de tir et de perfectionnement vont très prochainement reprendre.

Les membres du comité directeur et les encadrants ont été ravis de vous accueillir cette saison passée et de vous faire découvrir ou progresser dans la pratique du tir à l'arc. Il est maintenant temps de penser à la rentrée **2025/2026** !

Comme l'an passé, les entraînements auront lieu :

- **En intérieur** : gymnase du stade Garibaldi
- **En extérieur** : terrain de La Prairie Saint Nicolas et parcours 3D du château de La Loyère

Les jours et horaires sont précisés dans la plaquette jointe.

Cette lettre est là pour que vous et ou votre enfant ayez toutes les informations utiles pour bien préparer la rentrée au club. Vous y trouverez les rubriques suivantes :

1. **Renouvellement de la licence**
2. **Pratiques du tir à l'arc**
3. **Forum du sport, portes ouvertes, initiations gratuites**
4. **Vie du club**

## **1. Renouvellement de la licence :**

---

Vous recevrez par email de la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) une fiche préremplie à compléter, signer et à nous remettre pour renouveler votre licence (ou celle de votre enfant).

Le certificat médical n'est plus obligatoire, sauf si vous répondez "oui" à l'une des questions du questionnaire de santé (à remplir vous-même). Il est de votre responsabilité de répondre sérieusement aux questions posées et d'en tirer les conséquences en cas de besoin.

Notez que :

- Ce document reste personnel : il sera simplement présenté au club, puis conservé par vous.
- Sont dispensées de questionnaire les personnes qui prennent une licence « Pas de pratique ».

Si vous n'avez plus ou pas d'adresse mail, merci de nous le signaler sur la fiche d'inscription. Si votre adresse mail est différente de l'année dernière, merci de nous la communiquer pour que vous receviez bien votre licence lors de la saisie sur l'extranet de la FFTA. De plus, la fourniture de la photo est fortement conseillée pour la licence.

Cette année, le coût des licences a évolué, voir la plaquette du club jointe.

Comme les années précédentes, la réduction « famille » sera faite dès le 2<sup>e</sup> archer d'un même foyer fiscal. Les coupons sport sont acceptés par le club.

**Pour votre inscription, merci de fournir les documents suivants :**

- Fiche FFTA signée
- Certificat médical (si nécessaire)
- Fiche CFAC
- Paiement (licence + cours éventuels)
- Autorisation parentale (pour les mineurs)

**Vous pouvez les envoyer :**

Par **courrier** : Daniel PERREAUT

9, rue des Charmilles – 71100 Saint-Rémy

Ou **sur place** lors du forum des sports (6 septembre), des portes ouvertes à la Roseraie Saint-Nicolas (7 septembre après-midi), ou des initiations gratuites au gymnase Garibaldi (10 et 17 septembre)

## 2. Pratiques du tir à l'arc :

---

### 1) Cours d'initiation – Ecole de tir :

Vous pouvez reprendre les cours d'initiation si :

- Vous êtes en 2<sup>e</sup> année de pratique,
- Vous avez manqué beaucoup de cours cette saison,
- Ou vous avez pris une licence découverte en mars.

Toute demande sera étudiée au cas par cas.

Horaires des cours (à partir du **mercredi 24 septembre 2025** – Gymnase Garibaldi)

- Jeunes : 17h00 – 18h30
- Adultes : 18h30 – 20h00

Cours encadrés par Sandrine, assistée d'Hubert, Marc, Estelle et Daniel (cours 2<sup>e</sup> année jeunes).

### 2) Cours de perfectionnement / compétition :

Vous avez progressé, fait de la compétition ou vous voulez vous y mettre ? Inscrivez-vous aux cours de perfectionnement ! Vous y rencontrerez d'autres archers compétiteurs du club.

Horaires des cours (dès le **lundi 29 septembre 2025** – Gymnase Garibaldi)

- 18h00 – 20h00
- 20h00 – 22h00

Encadrement assuré par Camille Dufour.

**ATTENTION cette année les cours seront assurés le lundi au lieu du mardi et une semaine sur deux !!**

### 3) Initiation nature / tir 3D :

Proposée selon la demande, encadrée par Bernard Groison et/ou Charles Barile.

### 4) Tirs libres (hors encadrement) :

**Gymnase Garibaldi** (intérieur) – Reprise : **lundi 22 septembre 2025**

- Mardi, jeudi, vendredi, dimanche (horaires : voir plaquette)

**Roseraie Saint Nicolas** (extérieur) – Reprise : après les vacances de Pâques

- Tous les jours, sauf pendant les cours ou les activités réservées

**Tir 3D – La Loyère** (derrière le château)

- D'avril à septembre (parcours installé en mars)
- Horaires : lundi à vendredi à partir de 17h, samedi et dimanche de 9h à 12h

Inscription obligatoire dans le cahier prévu à l'entrée du parcours

Un **groupe WhatsApp** avec des sous-groupes pour chaque cours ont déjà été mis en place pour communiquer et informer les archers facilement. Si vous souhaitez intégrer le groupe, Estelle JAULT ou moi-même pourront vous ajouter.

## 3. Forum du sport, Porte ouverte, Initiations gratuites :

---

Le club participera au **Forum des associations** le **samedi 6 septembre**, de **9h à 18h**, au Parc des Expositions à Chalon-sur-Saône. Notre stand sera situé dans le boulodrome.

Des **portes ouvertes** du club sont organisées le dimanche 7 septembre de 14h30 à 17h à la Roseraie Saint Nicolas et des **séances d'initiation gratuites** sont prévues les mercredis 10 et 17 septembre, au Gymnase Garibaldi de 17h30 à 19h30h.

Les archers volontaires, qui se sentent capables d'expliquer la pratique du tir à l'arc lors de ces événements sont les bienvenus.

#### 4. Vie du club, La Compagnie :

---

Les archers ayant du matériel du club en prêt doivent le **rapporter impérativement le 06 et le 07 septembre** aux lieux et heures indiquées ci-dessus.

Si vous ne pouvez pas à ces dates, merci de nous **prévenir rapidement** pour fixer un autre moment.

Si un chèque de caution a été laissé, il vous sera rendu, détruit (à votre demande) ou encaissé si le matériel est abîmé ou non restitué.

En 2<sup>e</sup> année de pratique, le club vous encourage à commencer à acheter votre propre matériel. Cela peut se faire progressivement. Le club peut vous accompagner dans vos achats et proposer des facilités de paiement.

Les archers, ayant participé entre 3 et 7 compétitions (hors championnat et D.R.E.) peuvent être remboursés. Pour cela, envoyez un RIB à notre trésorier, Daniel PERREAUT. Le remboursement par concours est de 7€ pour les jeunes, 9€ pour les adultes et 11€ pour le tir 3D.

Le club recherche, si certains sont intéressés :

- Des bénévoles pour développer un réseau de partenaires (pour organiser une future compétition en 2025/2026),
- Des assistants entraîneurs, entraîneurs et arbitres.

Le club fonctionne grâce à des bénévoles passionnés. Vous pouvez, vous aussi, aider ou rejoindre le comité directeur. Votre aide est précieuse pour assurer l'avenir du tir à l'arc et transmettre cette passion aux générations futures !

A la joie de vous accueillir, à nouveau sur le pas de tir.

Bel été à toutes et tous.

**Célia MOIROUX**  
**Présidente de la C.F.A.C.**

*Pièces jointes : Plaquette du club, Demande de licence et de cours CFAC, Autorisation parentale et Fiche pièces à joindre*